

La Gazette en Yvelines

À 6 mois des élections municipales, la Maire perd ses délégations

Dossier page 2
Après plusieurs semaines de frictions, une délibération exceptionnelle était à l'ordre du jour lors du conseil municipal de Rolleboise du 14 novembre : le retrait de toutes les délégations de la maire Yvette Brunet. Elle a été adoptée à cinq voix contre trois. Quelles conséquences à quelques mois des élections municipales ?



CITEO

Actu page 4

YVELINES
Les Yvelinois
« bons élèves »
du tri des déchets en Île-de-France

- LES MUREAUX**
La déchetterie fermée pendant un mois
Page 4
- VERNOUILLET**
La Ville signe son premier Contrat Local de Santé
Page 6
- CHANTELOUP-LES-VIGNES**
La reconnaissance du métier de médiateur au cœur des priorités locales
Page 8
- ELANCOURT**
Un mari violent envers sa femme condamné par le tribunal
Page 11
- COURSE A PIED**
Le Cross National des Mureaux souffle ses 70 bougies
Page 12
- POISSY**
Quand la jeunesse s'approprie des discours historiques
Page 14

CONFLANS-SAINT-HONORINE
Un chantier d'ampleur pour une mairie plus fonctionnelle

Actu page 5



DIPN-9

Actu page 6

POISSY
Violences faites aux femmes : un colloque pour toucher le grand public



Actu page 8

POISSY
La brasserie Brique House inaugure sa première franchise dans le centre-ville



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

ROLLEBOISE

À 6 mois des élections municipales, la Maire perd ses délégations

■ AURELIEN BAYARD

« C'est une véritable cour d'école ». Voilà comment sont qualifiés les derniers conseils municipaux de Rolleboise par ses propres habitants, la faute à une guerre de succession affichée entre Bruno Hocdé, le premier adjoint rolleboisien et la maire actuel Yvette Brunet. Pourtant, dans ce petit village yvelinois d'environ 350 âmes, tout appel à la sérénité : la vue sur les berges de Seine, un restaurant étoilé au guide Michelin et son spa associé... Mais non, à chaque réunion entre les élus, ça s'écharpe, s'invective, le tout sous les yeux d'un public médusé.

Le conseil municipal du 14 novembre ne fait donc pas figure d'exception. 19h tapantes, la partie commence avec cinq délibérations au programme. Une retient particulièrement l'attention : le retrait des délégations de la maire. « Nous l'avons demandé car nous sommes tout simplement dans un déni de démocratie, explique le conseiller municipal Jonathan Geffrin. Il y a trois personnes qui prennent des décisions dans le dos de tout le monde : la maire, le deuxième adjoint Antonio Graça et Claude Brunet, le mari d'Yvette Brunet et aussi conseiller municipal. » Il regrette notamment des travaux effectués au niveau du cimetière et de certaines voiries non adaptés aux personnes à mobilité réduite alors que la loi l'impose : « Moi-même étant tétraplégique, je leur ai proposé plusieurs fois mon aide, en vain. » De plus, le peintre à ses heures perdues a aussi tenté d'agir en tant que médiateur, mais ses demandes de réunions sont restées lettre morte.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet – et comme pour appuyer cette demande de retrait – Bruno Hocdé souhaite voir un point être éclairci : le montant des subventions accordées pour la rénovation de la salle polyvalente. Il estime qu'une bonne majorité des élus se sont faits bernier lors de la validation des travaux en juin dernier. En effet, l'édile assurait pouvoir compter sur des dotations départementales, sauf que la date de dépôt des dossiers était déjà passée lors du vote du conseil en

juin dernier. Toutefois, une solution palliative avait été vite trouvée pour ne pas faire porter l'intégralité de la somme nécessaire à la commune seule : le fond de concours de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, doté d'un plafond de 50 %.

Des querelles de clocher

Un panneau a donc été posé au niveau de la salle polyvalente afin d'expliquer les tenants et les aboutissants, ainsi que quelques chiffres. Sur celui-ci, on peut donc apercevoir ladite subvention, pour une somme de 48 000 euros. Or le chantier ne devait pas dépasser 81 000 euros. « Où sont donc les 15 000 euros de plus ? » se demande Bruno Hocdé. Quelques instants plus tard, Claude Brunet confirme que le coût des opérations avoisine bien les 81 000 euros. Autre écueil, les devis validés. « Il y en avait deux, un à 25 000 euros et l'autre à 50 000 pour des prestations quasi-identiques, détaille Jonathan Geffrin, et ils (la maire et Antonio Graça, Ndlr) ont choisi le plus cher en prétextant que c'est IngénierY qui l'imposait. » Or l'agence départementale laisse toujours le dernier mot à la commune. « Moi, j'appelle ça un mensonge » balance alors le premier adjoint.

On aurait pu s'en arrêter là, sauf qu'une autre affaire est rapidement mise sur la table : sur la route de la corniche, GPSEO a fait installer un panneau interdit au plus de 26 tonnes. Une décision somme toute logique puisque la voirie se trouve être fragilisée, et un passage fréquent des poids lourds pourrait encore plus l'endommager. « On a validé un arrêté contre les engins agricoles en avril 2024 » rappelle alors Yvette Brunet, sauf... qu'aucune signalisation n'avait été installée depuis. Bruno Hocdé en profite pour soulever un autre problème : certains engins agricoles comme les tracteurs font moins de 26 tonnes.

Fin de la première manche, mais malheureusement aucun entracte n'est prévu pour reprendre son

souffle. Place maintenant aux délibérations. Elles sont expédiées presque à la va-vite. De toute façon, il n'y a que la cinquième qui intéresse vraiment le premier adjoint et ses alliés. Donc l'approbation de la charte pour le parc régional du Vexin est remise à plus tard pour étudier le dossier en long en large et en travers. Puis l'état-civil automatisé via un prestataire pour les pacs et les naissances est refusé en moins de trois minutes – « Cela ne représente que 10 dossiers par an donc ça va le faire » – pour enfin arriver au retrait des délégations.

Un retrait sans véritable conséquence

Yvette Brunet, qui semblait un peu dépassée par les événements depuis le début du conseil municipal, surprend. Sachant que les pronostics ne lui étaient pas favorables, la maire a fait preuve d'anticipation et a écrit au sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Éric Zabouraeff, pour connaître les conséquences d'un tel vote. « Les fonctions d'un maire ne se limitent pas aux délégations. Toutefois, sans ces délégations, vous ne pourrez plus agir seul sur un ensemble de décisions » détaille le représentant de l'État en réponse du courrier. En résumé, la maire reste maire, juste chaque décision faisant le fruit d'une délégation d'élus devra désormais faire l'objet d'un ordre du jour spécifique lors d'un conseil municipal, ce qui suppose la convocation plus fréquente de cette assemblée et peut ralentir sensiblement la conduite de la Ville.

Cela ne refroidit en rien les ardeurs de Bruno Hocdé qui déroule le processus en vigueur : l'édile ne peut pas participer au vote. Quelques instants plus tard, le couperet tombe : Yvette Brunet perd tous ses pouvoirs à cinq voix contre trois. L'élue prend alors la parole et se confie : « En 2020, vous êtes devenu conseiller municipal, et j'ai eu la naïveté de penser que vous aviez de la sympathie pour moi. À cette période, j'étais psychologiquement fragilisée par un événement dans ma vie privée, et ce que j'ai pris

Après plusieurs semaines de frictions, une délibération exceptionnelle était à l'ordre du jour lors du conseil municipal de Rolleboise du 14 novembre : le retrait de toutes les délégations de la maire Yvette Brunet. Elle a été adoptée à cinq voix contre trois. Quelles conséquences à quelques mois des élections municipales ?



La maire Yvette Brunet a accusé Bruno Hocdé d'être « un manipulateur ».

pour de la bienveillance et de l'empathie n'était en fait que de la manipulation pour vous servir. »

Elle reconnaît « son erreur », alors que des élus – dont feu l'ancien maire Maurice Boudet – l'avait alerté. « Quand il n'aura plus besoin de vous, il vous jettera » prédisait-il. Cependant, contre vents et marées, la retraitée avait défendu son premier adjoint. « En 2024, après l'élection complémentaire (suite au décès de Maurice Boudet, Ndlr), vous m'avez demandé mon avis au sujet des futures échéances. Devant mon indécision, vous m'avez proposé de me présenter et de démissionner dans l'année qui suivait, et vous auriez pris ma place et je devrais en être premier adjoint » révèle-t-elle avant de finir par : « Bien que nulle, in-

compétente, et pas à ma place, comme vous me l'avez dit, j'ai rédigé seule cette mise au point. Vous vous imaginez dans mon bureau lundi alors qu'il n'en sera rien. »

Face à ses accusations, Bruno Hocdé décide de donner sa propre version des faits. « Je ne vous ai jamais manipulé ou quoi que ce soit. Je vous ai appelé quand vous étiez malade, et vous m'avez appelé aussi quand je l'étais » se justifie-t-il. 21h, la fin de la récréation est sifflée. Tout le monde peut rentrer chez soi avec le sentiment d'un terrible gâchis. « Cela va être plus compliqué dans le fonctionnement mais nous voulions quelque chose de plus clair pour les Rolleboisiennes et Rolleboisiens, sans aller jusqu'à la démission » conclut Jonathan Geffrin. ■

Des tensions crescendo

Dans notre édition du 3 septembre, l'adjoint et également le mari d'Yvette Brunet, Claude Brunet, affirmait avoir été blessé à la main suite à un accrochage avec le premier adjoint le 19 août. La scène se serait déroulée après les premiers épanchements de Bruno Hocdé dans la presse. L'édile – qui partageait son bureau avec lui – a décidé de le déplacer dans un bureau à part.

« Il voulait voir la secrétaire en tête-à-tête, ce qu'elle ne souhaitait pas, a raconté dans nos colonnes Claude Buret. Il a voulu nous empêcher de rentrer dans la salle du conseil, et m'a refermé la porte brutalement sur la main. Heureusement que j'avais le pied qui était engagé, sinon j'avais la main fracassée. »

De son côté, Bruno Hocdé assurait être « l'agressé et non l'agresseur » : « Je souhaitais simplement avoir un échange informel avec la secrétaire sur des procédures comptables à propos de la trésorerie. Mais des personnes, qui n'étaient pas conviées, ont tenté de forcer la porte, alors j'ai maintenu la pression pour éviter de me la prendre dans la face ».

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

YVELINES

Les Yvelinois « bons élèves » du tri des déchets en Île-de-France

Selon les statistiques de Citéo, en 2024, les habitants du département des Yvelines ont trié en moyenne 51 kilos d'emballages, un chiffre au-dessus de la moyenne régionale... mais qui reste en stagnation par rapport à l'année précédente.

■ MAXIME MOERLAND

Chaque année, en plus de sa mission d'accompagner les entreprises et collectivités à réduire l'impact environnemental des emballages et papiers, Citéo publie les chiffres des habitudes de tri des Françaises et Français. Et en 2024, à l'échelle régionale, le département des Yvelines fait figure de « bon élève », comme le souligne Laurent Dalibon, directeur régional de l'éco-organisme : les Yvelinois ont trié, en moyenne, 51 kilos d'emballages l'année passée, contre 47,5 kilos à l'échelle de la région. « Dans les Yvelines comme en Île-de-France, le tri continue de progresser sur les emballages légers, dont ceux en plastique », souligne-t-il. En effet, on note une évolution de 4,2 % sur les déchets jetés dans les bacs jaunes.

Toutefois, la comparaison avec les chiffres nationaux est déroutante : en 2024, chaque Français a trié en moyenne... 72 kilos d'emballages ménagers et de papiers graphiques.

Un tel écart expliqué, notamment, par la réticence des Franciliens à trier le verre, avec des chiffres en régression par rapport à 2023. « On trouve autant de verre dans les ordures ménagères que dans les bacs prévus à cet effet, regrette Laurent Dalibon. C'est difficile à expliquer, ça n'existe qu'en Île-de-France. Il est vrai que l'environnement est très dense, avec moins de colonnes, mais c'est d'autant plus incompréhensible que c'est le matériau historique recyclable à l'infini ».

Ces dernières années, les collectivités locales s'évertuent à trouver des initiatives afin d'améliorer les performances de tri des déchets. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise n'est pas en reste. « Depuis l'adoption du premier Plan Local de Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés en 2019, la production de déchets a diminué de 13 % sur notre territoire, précise la CU sur son site internet. Les efforts conjugués de la collectivité et

des habitants ont permis de dépasser les objectifs fixés, avec une réduction totale sur 6 ans de 62 kg/hab, au lieu des -37,7 kg/hab espérés. Ces actions de prévention ont permis une réduction significative des quantités de déchets collectés et traités, générant une économie annuelle de plus de 300 000 euros HT ». Parmi les initiatives, on note des campagnes de distribution de composteurs, des opérations de broyage des végétaux, des campagnes de sensibilisation, ou encore la modernisation des déchèteries et le déploiement d'une application Infos Déchets GPSEO, permettant aux habitants d'accéder à des informations personnalisées sur les jours de collecte et les modalités de tri dans leur adresse.

« C'est une très grosse intercommunalité, donc les efforts sont plus compliqués à mettre en place, mais ils y a une vraie bonne dynamique », affirme Laurent Dalibon, qui met en avant la modernisation du centre de tri Valoseine, qui devrait être inauguré en juin 2026 (voir notre édition du 2 juillet 2025). Mais c'est par une autre

initiative yvelinoise que le directeur régional de Citéo est particulièrement séduit : la tarification incitative mise en place du côté de l'intercommunalité Versailles Grand Parc. Le dispositif remplace la traditionnelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui était calculée en fonction de la valeur locative ou foncière du logement avec l'ajout d'une part variable, calculée en fonction de la production réelle d'ordures ménagères du foyer. Autrement dit, moins on jette, mieux on trie, plus on maîtrise sa facture. « Cela permet de responsabiliser, car la plupart des gens ne savent même pas qu'ils payent pour ce service, insiste Laurent Dalibon. C'est le plus important des leviers, car au-delà du sujet du verre, en Île-de-France, on n'atteint pas les objectifs visés pour le plastique ».



Le centre de tri Valoseine modernisé, qui ouvrira l'été prochain, va doubler sa capacité de traitement des déchets.

■ EN BREF

LES MUREAUX

La déchetterie fermée pendant un mois

Les usagers sont invités à utiliser la déchetterie d'Aubergenville pendant la durée des travaux, qui devraient s'étendre jusqu'au 14 décembre.

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise poursuit la modernisation de ses déchèteries. Après Epône et Gargenville, c'est au tour de celle des Mureaux de bénéficier d'un coup de neuf : celle-ci sera ainsi fermée jusqu'au 14 décembre prochain. Parmi les nouveaux services proposés, on notera l'installation d'un conteneur pour le stockage des déchets ménagers spéciaux, la création de chemins de roulement pour le positionnement des bornes, l'amélioration de la circulation sur site pour plus de clarté et de sécurité, la modification de l'emplacement des alvéoles existantes et création de deux nouvelles alvéoles dédiées aux végétaux, ou encore l'implantation d'un module pour l'accueil du public et des agents. « Durant cette période, les usagers pourront se rendre à la déchetterie d'Aubergenville (rue du Clos Reine), sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise », souligne la communauté urbaine. ■

■ EN BREF

YVELINES

Premier bilan pour la feuille de route Ruralité départementale

Un comité de pilotage s'est déroulé le 12 novembre afin de « mesurer le chemin parcouru » depuis l'adoption de la feuille de route Ruralité signée le 18 mars 2025 par l'État, l'Association des Maires Ruraux des Yvelines et l'Union des Maires des Yvelines.

Les Yvelines comptent pas moins de 138 communes rurales, représentant quelque 116 930 habitants.

Afin de les accompagner dans la revitalisation des centres-bourgs, le maintien des commerces, l'accès

aux services publics, ou encore la lutte contre les violences intra-familiales et des sujets comme l'éducation, la santé, la transition numérique et la sécurité, l'État a mis en place la feuille de route Ruralité départementale en mars dernier avec l'Association des maires ruraux des Yvelines et l'Union des Maires des Yvelines.

Une « dynamique collective puissante »

Le comité de pilotage du 12 novembre dernier était l'occasion de faire un premier bilan du dispositif : la Préfecture des Yvelines s'est satisfaite de la « dynamique collective puissante » que la ruralité yvelinoise connaît aujourd'hui, citant les « actions de lutte contre les violences faites aux femmes dans le sud-Yvelines », les « initiatives structurantes dans le secteur de Bonnières », ou encore « des innovations éducatives avec les premiers Territoires Éducatifs Ruraux » et le « travail mené sur la carte scolaire, l'accès aux services et la couverture numérique des zones rurales ». ■



Pour 2026, « les services publics de proximité », « la santé et l'offre de soins » et « le développement culturel » font partie des priorités de la feuille de route Ruralité départementale.

YVELINES

Viabilité hivernale : les services du Département se tiennent prêts

Pas moins de 230 agents sont mobilisés depuis ce lundi 17 novembre pour « garantir des conditions de circulation sécurisées durant toute la saison froide » sur 1 570 km de routes départementales à travers les Yvelines et les Hauts-de-Seine.

40 agents d'astreinte mobilisables 24h/24 et 7j/7, 32 sapeurs-pompiers équipés de lames de déneigement, et une surveillance météorologique quotidienne complétée par des patrouilles régulières sur le réseau : une fois de plus, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine sortent l'artillerie lourde à partir de ce mois de novembre, afin d'entretenir et garantir la sécurité des routes départementales pendant la période hivernale.

« Sur les 2 000 km de routes départementales que compte le réseau, 1 570 km font l'objet d'un dispositif de viabilité hivernale, mobilisant les équipes et les moyens nécessaires pour garantir des conditions de circulation sécurisées durant toute la saison froide, soulignent les conseils départementaux. En parallèle, environ 340 km de routes situées

dans les agglomérations sont directement gérés par les collectivités locales. Ce sont ainsi 230 agents qui veilleront sur ces axes stratégiques tout l'hiver ». Pour les épisodes neigeux exceptionnels, un partenariat avec la profession agricole, engagé depuis 2011 dans les Yvelines, vient compléter le dispositif : 14 agriculteurs volontaires sont conventionnés pour prêter main-forte aux équipes départementales : raclage des chaussées enneigées, dégagement de congères, ou traitement des zones rurales isolées. ■



Les équipes seront ainsi organisées jusqu'au 16 mars prochain.

ROSNY-SUR-SEINE

Aidez la municipalité à recenser la faune et la flore communale

La Ville de Rosny-sur-Seine a lancé son propre Atlas de la Biodiversité Communale.

Rosny-sur-Seine a dévoilé les premiers résultats de son Atlas de la biodiversité communale, et une chose est déjà sûre : le territoire regorge de vie. Mais pour aller plus loin, la Ville a besoin d'un coup de main de ses habitants. La forêt, qui couvre près de la moitié de la commune, concentre une grande part de cette richesse : 254 espèces végétales, 73 espèces d'oiseaux, 17 espèces de chauves-souris, une quarantaine d'insectes patrimoniaux... Un patrimoine naturel parfois discret, souvent méconnu, et que les inventaires ont commencé à révéler. Prochaine étape : compléter et affiner ces données grâce aux Rosnéens. Les habitants sont encouragés à signaler leurs observations de faune et de flore, depuis un jardin, un balcon ou lors d'une balade en forêt. Ces signalements permettront d'affiner le diagnostic et d'orienter les futures actions de protection. L'Atlas doit désormais évoluer avec l'aide du public, avant de déboucher sur un plan d'action concret pour en faire un outil partagé. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Une cérémonie commune pour ne pas oublier

Une fois de plus, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville ont opté pour une journée de commémoration commune pour célébrer l'armistice de la Première Guerre mondiale, le mardi 11 novembre. Après des dépôts de gerbes aux cimetières de Gassicourt, et Duhamel et au square Briussel-Bourgeois, élus, anciens combattants et habitants ont pris la direction du cimetière de Mantes-la-Ville, où des élèves des écoles des Hauts Villiers et de Ferdinand Buisson ont procédé à une lecture de lettres de Poilus. Le cortège s'est alors élancé vers le Monument aux Morts mantevillois pour une lecture de poèmes par des élèves de l'école des Merisiers et de l'école Louis Lachenal. ■

ACHERES

La Ville propose 30 000 euros pour concrétiser vos idées

Les habitants ont jusqu'au 31 janvier 2026 pour déposer leurs projets d'initiatives citoyennes dans le cadre de la deuxième édition des Projets participatifs.

Après une première édition lancée l'année dernière, la municipalité a décidé de redonner l'opportunité à ses administrés de contribuer à l'action locale : le dispositif Projets participatifs est ouvert en ce mois de novembre, et via celui-ci, la Ville alloue une enveloppe de 30 000 euros à la création de projets d'initiative citoyenne. Pour participer, il suffit d'avoir des idées pour améliorer la qualité de vie à Acheres, et d'avoir plus de 18 ans. Un formulaire en ligne est accessible, sur le site de la Ville (mairie-acheres78.fr), pour détailler son projet. Vous pouvez également y retrouver le bulletin de participation pour l'imprimer et le déposer dans une urne disponible à l'accueil de la mairie ou de l'Espace familles. La date limite de dépôt des projets est fixée au 31 janvier 2026, tandis que la phase d'analyse des projets se déroulera ensuite du 1^{er} février à fin mai. Viendra alors le moment du vote au mois de juin, avant qu'ils ne soient réalisés d'ici la fin de l'année 2026. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Un chantier d'ampleur pour une mairie plus fonctionnelle

Depuis août 2024, la mairie de Conflans-Sainte-Honorine est en travaux. Les deux bâtiments historiques seront reliés ensemble grâce à une nouvelle construction. La fin du chantier est prévue pour l'été 2026.

■ AURELIEN BAYARD

L'actuel Hôtel de Ville de Conflans-Sainte-Honorine a été réalisée en 1893 par l'architecte Théophile Bourgeois dans un style néo-rennaissance. Sur ce même terrain se trouve également deux écoles mais qui n'accueillent plus d'élèves depuis les années 1960. En effet, par manque de place, la mairie et ses services les ont investies. Puis des édifices préfabriqués ont été rajoutés. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de conseillers municipaux a obligé la salle du conseil à être transférée dans la salle des fêtes.

« Au départ, la rénovation de la mairie n'était pas à l'ordre du jour » confie Anthony Forget, responsable grands projets au sein de la Ville, la municipalité préférant se concentrer sur le chantier du

théâtre et l'isolation thermique des écoles. Mais avec les grands travaux effectués dans le centre-ville, cela a été remis à l'ordre du jour. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en juillet 2022 et c'est l'agence PNG qui a remporté la mise parmi les 39 candidatures.

Le cabinet d'architecture avait plusieurs objectifs. Tout d'abord, ramener donc la salle du conseil proche du bâtiment principal. Pour cela, un nouvel édifice a été construit au niveau de l'ancien préau de l'école qui menaçait de s'écrouler. Cette nouvelle salle de 150 m² sera également modulable et pourra devenir trois espaces de réunion. Ensuite, il fallait reconnecter tous les bâtiments. Actuellement, si les employés de la Mairie devaient voir les services



La salle du conseil municipal pourra se transformer en trois salles de réunion grâce à des panneaux latéraux.

administratifs comme les ressources humaines, ils devaient sortir de l'Hôtel de Ville et rejoindre la rue Arnoult-Crapotte. Enfin, dernier détail et pas des moindres : remettre l'accueil de la mairie visible pour le grand public au niveau de la rue Maurice Berteaux.

L'agence PNG s'était également fixée plusieurs contraintes. « Quand on regarde la mairie, il y a un côté domestique, bien intégré dans le tissu urbain » analyse

Grichka Martinetti, le fondateur. Il souhaitait donc conserver une uniformité entre les bâtiments. Lui et l'architecte en charge du projet, Quentin Govindoorazoo, ont principalement utilisé les matériaux nobles que sont la pierre et le bois. « C'est aussi un choix durable » avancent-ils. Utiliser la pierre, c'est bien mais il fallait faire attention à son « poids écologique ». Comme l'ouverture de nouvelles carrières n'est pas autorisée en France, les deux architectes

ont pioché dans le bassin parisien. Leur choix s'est donc arrêté à la pierre de Vassens pour la structure principale et celle de Savonnière pour les éléments plus fins.

À la fin des travaux, prévus pour le 2^{ème} trimestre 2026, les trois « ailes » seront ainsi toutes connectées grâce à l'ajout d'escaliers et de pavillons latéraux sur les terrains en pente. « Un moyen de symboliser la synergie entre chaque service » indique Grichka Martinetti. ■

POISSY

Violences faites aux femmes : un colloque pour toucher le grand public

Le 6 novembre se tenait un colloque contre les violences faites aux femmes au forum Armand Peugeot de Poissy. Organisé par le major Fabienne Boulard, il traitait les sujets du contrôle coercitif et de la soumission chimique.

■ AURELIEN BAYARD

Les violences faites aux femmes, le major Fabienne Boulard connaît le sujet sur le bout des doigts. Chaque année, grâce à la délégation d'aides aux victimes des Yvelines (la DAV 78), elle forme un millier de personnes sur cette grande cause nationale, aussi bien des agents municipaux, ses confrères policiers et du personnel hospitalier. Toutefois, le grand public doit aussi être formé sur cette problématique. C'est pour cela que la membre des forces de l'ordre a organisé un colloque le 6 novembre au forum Armand Peugeot de Poissy. Intitulé « *Comprendre l'indicible, nommer l'invisible* », il permettait d'aborder deux thématiques en particulier : le contrôle coercitif et la soumission chimique.

« *Ce sont des concepts qui existent depuis quelques temps mais qu'on découvre aujourd'hui et qu'il faut prendre en compte lors des dépositions des victimes* » explique le major. Selon le sociologue Evan Stark, le contrôle

coercitif est une conduite déployée pour dominer en entraînant des violences répétées - physiques ou psychologiques - avec trois tactiques : l'intimidation, l'isolement et le contrôle. « *Avant on parlait de l'emprise qui en est la conséquence* » souligne la responsable de la DAV 78. Il permet de mettre le focus sur les actions de l'auteur de violences et ainsi renverser les questions. Par exemple, le fameux « *pourquoi n'est-elle pas partie ?* » devient « *qu'est-ce qu'il a mis en place pour qu'elle ne parte pas ?* ».

Ce type de comportement peut être repéré par quelques signaux faibles. Sandrine Bouchait, présidente de l'Union nationale des familles de féminicide (UNFF) et dont la sœur a été immolée par son mari, en donne quelques-uns : « *À chaque fois qu'on se voyait, il fallait qu'elle prenne une photo avec nous. Il venait la chercher tous les soirs au travail...* » Le deuxième sujet résonnait plus avec l'actualité,

la soumission chimique, surtout mis en exergue depuis l'affaire des viols de Mazan. Pour le major, la tournure des questions envers les victimes ainsi que le questionnaire d'évaluation du danger doivent être affinés afin de prendre en compte ces nouvelles données. « *Une réflexion est en cours au ministère de l'Intérieur* » assure-t-elle.

L'après-midi était consacré à la pièce de théâtre *Après coup*, co-écrite par Sandra Colomba et Tadrina Hocking, également interprète. L'histoire : quatre amies se retrouvent dans un chalet et découvrent trop tard que l'une d'entre elles a vécu un

drame. « *L'usage de l'humour permet d'éviter de se prendre en pleine face la gravité de la situation*, explique la comédienne. *Tellement de choses sont dites en filigrane que les gens comprennent bien.* » La représentation se faisait devant les jeunes du lycée Poquelin de Saint-Germain-en-Laye. « *Développer une conscience collective et citoyenne commence avec les lycéens* » assène Fabienne Boulard dont le travail avec l'établissement saint-germanoïse ne s'arrêtera pas à cette journée. Elle viendra dans les locaux afin de faire réfléchir à comment éviter ces drames. Et ainsi diminuer la statistique suivante : chaque jour en France, 3 femmes sont victimes d'homicide ou de tentative d'homicide de la part de leur compagnon. ■



La pièce de théâtre *Après coup* évoquent également la culpabilité des survivants à ne pas avoir vu les violences.

■ EN BREF

PORCHEVILLE

Une marche contre les violences faites aux femmes

Le Réseau CAPVIF organise le 23 novembre une marche dans le cadre de la journée Internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes. Elle débutera à 9h15 au niveau de la mairie de Porcheville.

CAPVIF (Coordination, Prévention, Action, Violences intrafamiliales), le réseau de prévention des violences intrafamiliales agissant sur les communes d'Issou, de Porcheville, de Gargenville et de Juziers, organise une marche contre les violentes faites aux femmes le 23 novembre. Elle débutera donc à 9h15 au niveau de l'hôtel de ville porchevillois pour finir au complexe Colette Besson d'Issou aux alentours de 11h30 après 4 km de marche. La seule condition pour y participer est de porter quelque chose d'orange.

Par ailleurs, des professionnels du Réseau seront présents tout au long du parcours pour sensibiliser et informer les marcheurs sur les violences dans le couple - premières violences faites aux femmes à l'échelle mondiale - et la marche sera clôturée par une prestation des danseurs de l'association START 2 STEP. ■

■ INDISCRETS

Quelques entreprises chantelouvaïses ont récemment reçu un message pour le moins suspect, signé d'une adresse e-mail « *joachimdelah@gmail.com* ». L'expéditeur réclame carrément des factures au nom de la Ville... sauf que la Mairie n'utilise jamais ce type d'adresse. « *Pour rappel, toute autre adresse mail ne terminant pas strictement par @chanteloup-les-vignes.fr n'est pas associée à la Ville* », alerte la municipalité. Face à cette tentative d'arnaque, la consigne est claire : ne pas répondre, ne rien télécharger, ne cliquer sur aucun lien, puis supprimer le mail. Les services municipaux invitent d'ailleurs les destinataires à les prévenir au 01 34 01 10 50 ou via *mairie@chanteloup-les-vignes.fr*, histoire de suivre l'affaire de près. La Ville rappelle également qu'elle ne demande jamais de règlement par virement bancaire pour ses factures. Un rappel utile, alors qu'un expéditeur un peu trop imaginaire tente de profiter des plus crédules. ■

« *Dresser des animaux sauvages nés en captivité, c'est de l'asservissement. Cela n'a plus sa place dans un divertissement* ». L'association de protection animale Projet Animaux Zoopolis a alerté quant au spectacle de rapaces prévu au programme de la *Médiévale de Mantes*, ce samedi 22 novembre. Engagée depuis 2017 contre la présence d'animaux sauvages captifs dans les fêtes médiévales, l'association a publié une pétition en ligne en plus d'avoir adressé une missive à la Mairie pour déprogrammer ledit spectacle. « *Au 1^{er} décembre 2028, il sera illégal de présenter des animaux sauvages en vue de les présenter au public à l'occasion de spectacles itinérants*, peut-on lire dans le courrier adressé à la municipalité. *Nous vous demandons de ne pas attendre passivement l'application de la loi mais de montrer votre sensibilité à la condition animale* ». Entre ça et la capture de pigeons avant de les gazer au CO₂, on peut comprendre que les membres de Projet Animaux Zoopolis soient remontés comme des coucous. ■

« *Quand l'indécence le dispute à la bêtise la plus crasse* ». Mais de qui peut bien parler Aurélien Rousseau ? Dans un post publié sur X dimanche dernier, le député de la 7^{ème} circonscription des Yvelines a passé ses nerfs sur... Jordan Bardella qui, dans un extrait issu de « *Dimanche Politique* » sur *France Télévisions*, soulignait que « *Elisabeth Borne est issue du Parti socialiste, qui a voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940* », et que « *François Mitterrand avait reçu, de la part du Maréchal Pétain, la plus haute distinction du régime de Vichy* ». De quoi provoquer l'ire du parlementaire Place Publique. « *On est presque sans voix quand celui qui avait des posters de Jean-Marie Le Pen dans sa chambre d'adolescent (il n'y a pas si longtemps donc) tente de faire diversion sur sa filiation idéologique indiscutable* ». ■

■ EN BREF

VERNOUILLET

La Ville signe son premier Contrat Local de Santé

Adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 16 octobre dernier et officiellement signé vendredi dernier, ce contrat vise à « réduire les inégalités sociales et territoriales de santé », et à « améliorer l'accès aux soins et à renforcer la prévention auprès de tous les habitants ».

Cela faisait 18 mois qu'il était dans les tuyaux : après un long diagnostic territorial et une enquête menée auprès de 260 habitants et 25 professionnels de santé, la municipalité de Vernouillet a signé officiellement son tout premier Contrat Local de Santé, le vendredi 14 novembre dernier en présence de représentants de l'État, de l'ARS mais aussi de la CAF, de la CPAM et du Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Nord.

« *Ce Contrat Local de Santé est un travail de pionniers pour Vernouillet*, s'est enthousiasmé le maire de la commune, Pascal Collado. *Il symbolise la volonté de notre ville de fédérer les acteurs de la santé, du social et de l'éducation autour d'un même objectif : garantir à chaque Vernolitaïn un meilleur accès à la santé et à la prévention* ». En

effet, ce dispositif aura pour objectif de mieux faire connaître les dispositifs de soins, de dépistage et d'accès aux droits, de renforcer la prévention des comportements à risques, notamment auprès des jeunes et des familles, mais aussi de développer les actions en faveur de la santé mentale, pour toutes les générations. ■



Ce contrat a été signé entre la Ville de Vernouillet, représentée par le maire Pascal Collado et de nombreux partenaires institutionnels.

Pourquoi chercher ailleurs quand on sait qui est 3 fois le moins cher ?



Vérifiez sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 7934 produits (5950 produits de marques nationales, 1509 produits Marque Repère et 475 produits ECO+), relevés du 13/10/2025 au 18/10/2025 dans 292 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5718 m², Lidl 1448 m², Hyper U 6802 m², Super U 3991 m², Intermarché 3573 m², Auchan 9879 m², Carrefour 9866 m² et Carrefour Market 3311 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

POISSY

La brasserie Brique House inaugure sa première franchise dans le centre-ville

Après son arrivée à Paris il y a deux ans, l'enseigne nordiste propose désormais ses « *bières craft* » au sein de la rue du Général de Gaulle de Poissy.

■ MAXIME MOERLAND

C'est ce qu'on appelle un changement de décor. Alors qu'un opticien occupait les lieux il y a encore quelques semaines, désormais, les néons crépitent et les tireuses s'activent : bienvenue chez Brique House, l'enseigne de brasserie-restaurant qui vient d'installer son tout premier établissement franchisé rue du Général de Gaulle, à Poissy.

Rien qu'en franchissant les portes pour l'inauguration du lieu (qui accueille ses premiers clients depuis un mois), on comprend qu'on ne met pas les pieds dans une brasserie traditionnelle : look 90's et influences pop assumées, menu régressif à base de nachos, hot-dogs, et autres camemberts rôtis... mais surtout un choix de bières artisanales maison, en pression, en bouteilles ou en cannettes.

« La première brasserie a été ouverte à Saint-André-lez-Lille en 2020 sous un concept de taproom qui vient de l'étranger, raconte Alix Havez,

chargée de développement des franchises chez Brique House. L'idée, c'était de brasser notre bière, et que les gens viennent la déguster directement sur place ». Depuis, Brique House a su se faire une place chez les amateurs de bières du Nord... et d'ailleurs : après Lille, Paris, Bordeaux et Reims, au tour de Poissy d'accueillir l'une de leurs brasseries, et la première en franchise.

« On est allé à Brique Machine à Paris, et on a adoré l'univers », s'en-

thousiasme Guillaume. Avec sa compagne, ce commerçant Saint-Germainois s'est associé à la marque lilloise pour cette nouvelle aventure pisciacaise. « On propose des bières qui ne sont pas prétentieuses, qui sont électriques, avec un packaging hyper visuel. On ne vend pas de la bière qu'on retrouve partout ailleurs ». Mais ne vous arrêtez pas à l'étiquette colorée : la brasserie nordiste a été distinguée lors des derniers *World Beer Awards* en septembre dernier, en remportant le titre de meilleure double IPA du monde avec La Bagarre (proposée à 8,50 euros en pinte), mais aussi l'argent et le bronze dans la catégorie Milkshake IPA / New England IPA. ■



Outre les bières « maison », la Brique House de Poissy proposera bientôt des bières artisanales locales.

■ EN BREF

LES MUREAUX

Ce bâtiment emblématique du centre-ville a été rasé

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville des Mureaux, l'emblématique bâtiment de Foncia a été détruit le 13 novembre. Il était vide depuis 2016, l'agence ayant fusionné avec celle de Meulan-en-Yvelines.



Le « Manoir Foncia » était vacant depuis novembre 2016.

Elle faisait partie du patrimoine local des Mureaux. « Le Manoir Foncia » - sise au 19 rue Gambetta, juste à côté de la gare - est une grande maison en pierre taillées construite avant 1945 qui avait accueilli l'entreprise immobilière éponyme entre 1985 et novembre 2016. Celle-ci se trouvait inoccupée depuis la fusion de l'agence muriautaine avec celle de Meulan-en-Yvelines. Sa destruc-

tion est survenue le 13 novembre dans le cadre du réaménagement du centre-ville des Mureaux. En effet, un nouveau pôle d'échange multimodal doit être aménagé au niveau de la place du 8 mai 1945 pour l'arrivée du RER E en 2027 (voir notre édition du 20 juin). Sur Facebook, de nombreux internautes ont regretté cette disparition et ce « symbole de leur jeunesse ». ■

■ EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

La reconnaissance du métier de médiateur au cœur des priorités locales

L'association Promévil, basée à Chanteloup-les-Vignes, célèbre le 14 novembre ses 30 ans. Une conférence était également organisée et mettait en lumière le métier difficile de médiateur.

Alors que le Sénat étudie actuellement la reconnaissance officielle du métier de médiateur, l'association Promévil a organisé vendredi 14 novembre, à Chanteloup-les-

Vignes, une conférence à l'occasion de ses 30 ans d'engagement. Placé sous le haut patronage de Jean-Louis Borloo, l'événement a réuni l'ancien maire chantelouvain et pré-

sident d'honneur de l'association Pierre Cardo, l'actuel édile Catherine Arenou ainsi que de nombreux professionnels du territoire.

Fondée en 1995, dans le sillage des émeutes du début des années 1990, Promévil a rappelé combien la médiation sociale constitue aujourd'hui un pilier du dialogue et de la prévention. « Un travail invisible mais indispensable, assure Catherine Arenou. La difficulté, c'est qu'il reste très complexe à mesurer, à évaluer, puisqu'il permet souvent de désamorcer les tensions avant même qu'elles n'éclatent. »

Xavier Rochefort, directeur de France Médiation, a pour sa part insisté sur l'urgence de « consolider la profession ». Il a pointé la fragilité des financements, notamment la diminution des crédits dédiés aux postes adultes-relais, qui fragilise les structures locales. Pour les intervenants, l'enjeu est désormais double : reconnaître pleinement le statut des médiateurs et diffuser une véritable culture de la médiation au sein des politiques publiques. ■



L'association Promévil intervient dans la médiation urbaine et a été fondée par Jean-Marie Petitclerc en 1995 après les émeutes du début des années 90.

VALLEE DE SEINE

Don du sang : la collecte mobile traverse le territoire

De nombreuses communes de la Vallée de Seine s'apprentent à recevoir la visite de la collecte mobile de l'Établissement Français du Sang, ces prochaines semaines.

C'est le bon moment pour donner votre sang ! La collecte mobile de l'Établissement Français du Sang s'apprête à sillonner le territoire, avec un premier arrêt à la Mosquée de Mantes Sud de Mantes-la-Ville, ce samedi 22 novembre de 10h30 à 15h30. Ensuite, le lundi 1^{er} décembre, direction le site d'Ariane Group de 12h à 17h, puis l'Espace des arts de Villennes-sur-Seine de 15h30 à 19h30.

La collecte mobile rejoindra ensuite Carrières-sous-Poissy, le samedi 6 décembre à l'Espace Michel Colucci de 12h à 17h, et la Ferme du Paradis de Meulan le lundi suivant, de 14h30 à 19h30. Enfin, elle poursuivra sa tournée à Gargenville le 18 décembre, de 14h30 à 19h30 rue Berthe Morisot et à Poissy, le lundi 22 décembre après-midi au Centre de Diffusion Artistique. ■



De nombreux créneaux sont disponibles jusqu'aux fêtes.



ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

Depuis 60 ans, Sepur accompagne les territoires, de la collecte à la valorisation des déchets, en mobilisant son expertise et son savoir-faire au service des habitants. Présent sur 145 sites, Sepur dessert chaque année plus de 13,5 millions d'habitants grâce à l'engagement quotidien de ses 4 000 collaborateurs.

Sepur



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Le matin du 7 novembre, les agents municipaux du pôle éducation de Limay vont débiter une formation quand ils reçoivent un mail de la responsable du périscolaire. Les premiers mots font déjà craindre le pire : « *Je dois vomir, laisser sortir ce qu'on m'a fait, comme tous ces médocs que j'avale depuis ce matin.* » Ils se précipitent alors dans le pavillon du pôle Enfance, et découvrent alors Nathalie (le prénom a été modifié) inconsciente. Les secours interviennent rapidement et les jours de l'agente municipale ne sont plus en danger.

Elle a pu coucher noir sur blanc son mal-être. La goutte d'eau qui aurait fait déborder le vase est une mutation. « *Son poste de directrice de service a été supprimé, avance la CGT des territoriaux de Limay. Puis une coordinatrice a débarqué avec les mêmes missions. Elle a pris ce changement comme une rétrogradation.* »

LIMAY

Une tentative de suicide ravive les tensions entre la Mairie et les syndicats

Des agents de la Mairie de Limay se sont mis en grève le 13 novembre. Ils mettent en cause un management toxique qui aurait conduit à la tentative de suicide d'une de leurs collègues une semaine auparavant.

■ AURELIEN BAYARD



La responsable périscolaire travaille depuis 18 ans au sein de la Mairie de Limay.

Le lundi suivant, la Mairie reçoit alors les agents mais ceux-ci sortent fortement déçus de la réunion : « *L'impression qu'on s'est fait endormir et qu'ils minimisent l'événement. La Ville nous parle d'une gastro ou d'un malaise.* » Ils décident donc d'organiser une action le 13 novembre sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Une cinquantaine d'agents, issus principalement du service périscolaire et de la restauration scolaire ainsi que quelques ATSEM,

débarquent pancartes à la main. Ils dénoncent alors un climat anxieux. « *Il y a des clans dans le service, nous n'avons pas d'entretien annuel et les process journaliers ne sont pas forcément respectés* », détaille un syndicaliste. Ils réclament donc une enquête indépendante sur les pratiques managériales de la collectivité, la reconnaissance du harcèlement moral institutionnel, la mise en place d'un plan de prévention du risque psychosocial et un accompagnement psychologique réel pour les

agents victimes. « *On a peur pour nos emplois* » résume la CGT.

Du côté de la Mairie, on s'insurge. « *Aucun élément ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une tentative de suicide délibérée, contrairement à ce qui est irresponsablement affirmé et relayé, sans respect aucun pour la vie privée de l'agent en question* » explique-t-elle dans un communiqué. L'édile local, Djamel Nedjar, ne comprend pas non plus le mouvement de grève. « *Depuis plusieurs années, les référents périscolaires les multiplient. Pourtant, la municipalité a répondu à leurs principales demandes* » L'Élu assure avoir augmenté les salaires, renforcé l'encadrement et mis en place des dispositifs de remplacement pour éviter les fermetures statut y compris dans leur rémunération, renforcement de l'encadrement. « *Et aujourd'hui, ces mêmes avancées sont remises en cause par ces mêmes agents ?* » s'exclame le maire qui voit dans « *cet épisode un moyen de nuire à la Ville à l'approche des élections municipales* ». Il a aussi demandé l'ouverture de procédures administratives et possiblement disciplinaires et se réserve la possibilité de saisir la Justice. Le dialogue semble donc rompu puisqu'une nouvelle action est prévue – à nouveau sur le parvis de l'Hôtel de Ville – le 18 novembre. ■

BUCHELAY

Il vole un bus mais se coince dans une impasse

Dimanche, un jeune homme de 25 ans a volé un bus au dépôt de Mantes-la-Jolie du RC Mantois. La BAC locale de Buchelay a pu l'arrêter car celui-ci s'était bloqué dans une impasse.

Il ne pourra pas valider son permis poids lourds. Le 16 novembre dans l'après-midi, des agents de la société de bus du RC Mantois remarquent qu'un de leur véhicule du dépôt de Mantes-la-Jolie a été volé grâce à la géolocalisation. Ils suivent alors son trajet en temps réel et note que le bus s'est arrêté dans une rue de Buchelay.

La BAC locale se déplace et constate que le chauffeur – un jeune homme de 25 ans – n'arrivait pas à effectuer sa manœuvre pour se sortir de l'impasse. Les forces de l'ordre ont pu donc l'arrêter sans problème. Le bus a ensuite été récupéré par un chauffeur du RC Mantois afin de le ramener à nouveau au dépôt.

L'année dernière, dans la nuit du 30 au 31 mai, un autre homme avait réussi à subtiliser un bus à Mantes-la-Jolie. Il avait été interpellé au niveau de Pacy-sur-Eure. ■

MANTES-LA-JOLIE

Il part « en cacahuète » et vole la caisse d'une boulangerie

Un homme de 33 ans en état d'ébriété a dérobé la caisse enregistreuse d'une boulangerie située rue Nationale à Mantes-la-Jolie dans la nuit du 5 au 6 novembre. Arrêté, il a éclopé d'un an de prison.

Il aurait dû faire comme tout le monde : voler un cône orange de la DDE. Le 6 novembre aux

alentours de 00h30, les policiers municipaux de Mantes-la-Jolie ramenaient un homme de 33 ans

visiblement saoul. Celui-ci avait été trouvé sur la voie publique en train de manipuler une caisse enregistreuse. Il portait également sur lui un tronc pour don au profit de la « Cipam ».

Rapprochement avec une autre tentative de vol

Les investigations débutaient sans délai et établissaient que la caisse enregistreuse et le tronc de collecte provenaient d'un cambriolage dans la boulangerie sise rue Nationale à Mantes-la-Jolie. De plus, l'exploitation d'informations permettait de rapprocher cet événement avec une autre tentative de vol par effraction commise au préjudice du bar-tabac « *Le Balto* » se trouvant en face de ladite boulangerie.

Durant son audition, le trentenaire justifiait ses actes à cause de la consommation d'alcool. « *Je suis parti en cacahuète* » avouait-il aux forces de l'ordre avant de reconnaître les faits. Déféré au tribunal judiciaire de Versailles dans le cadre d'une comparution immédiate, il passera les 12 prochains mois dans une cellule. ■

MANTES-LA-JOLIE

La police municipale saisit 10kg de résine de cannabis

Des agents de la police municipale de Mantes-la-Jolie ont arrêté un homme qui tentait de leur échapper suite à un refus d'obtempérer dans la nuit du 12 au 13 novembre. Il transportait dans son véhicule 10kg de résine de cannabis.

Aux alentours d'1h du matin le 13 novembre, dans le quartier du Val-Fourré, une patrouille de la police municipale intervient à la suite d'un refus d'obtempérer. Les agents décident de prendre en chasse le véhicule que le conducteur finit par abandonner en pleine rue. Il tente alors de fuir à pied avec un sac cabas à la main mais les forces de l'ordre arrivent rapidement à le rattraper puis à l'interpeller.

En fouillant le sac et le véhicule, les policiers vont faire une découverte stupéfiante : 10 kg de résine de cannabis conditionnés en planquettes. Sur son Linkedin personnel, David Poutrelle, le chef de service opérationnel de

la police municipale mantoise, a félicité ses équipes : « *C'est une belle réussite collective qui illustre l'efficacité et le dévouement des équipes de la police municipale. Il est le fruit d'un beau travail qui vient couronner le travail de formation et d'entraînement mené depuis plus d'un an.* » ■



Après avoir volé la caisse de la boulangerie, l'homme de 33 ans s'est assis dans la rue « complètement défoncé ».



Les 10kg de résine de cannabis étaient répartis entre le sac et la voiture.

ELANCOURT

Un mari violent envers sa femme condamné par le tribunal

C'est en dormant qu'il a été trahi. Un homme a comparu le 12 novembre, devant le tribunal judiciaire de Versailles après avoir agressé sa femme, à la suite de mots prononcés dans son sommeil.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Un Élancourtois a été jugé le 12 novembre pour avoir violenté physiquement sa femme. Il a écopé de deux ans de prison dont six mois avec sursis. C'est alors qu'il était dans les bras de Morphée qu'il a été trahi. Un mois plus tôt, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 octobre, cet habitant âgé de 30 ans, aurait murmuré, vers 4h40 dans son sommeil : « *T'inquiète pas... Je vais venir te voir. Je t'apprécie...* ».

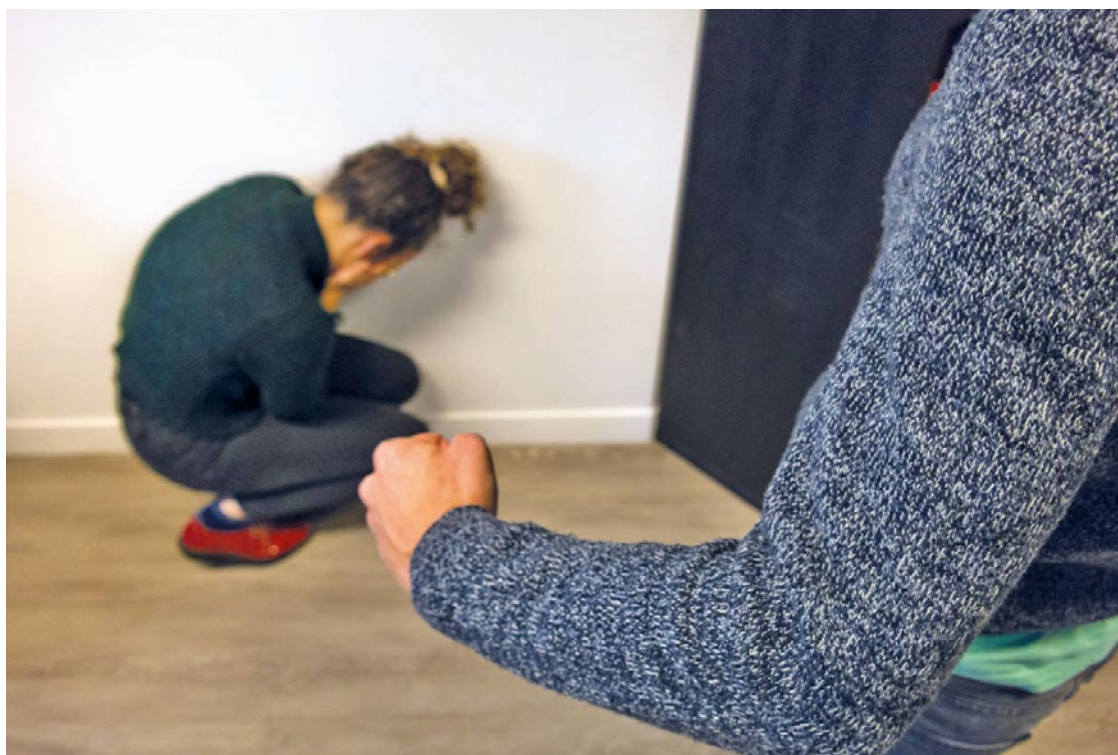
Sa femme, réveillée par ces paroles, décide immédiatement de lui demander des explications. Selon elle, pas de doute possible, son conjoint était en train de rêver d'une autre femme. Comme le rapporte 78actu, « *le dialogue va vite passer par la fenêtre de l'appartement d'Élancourt. Et la violence combler le vide* ».

En colère, son mari devient violent envers sa femme en lui assénant des coups de poing et des

clagues tout en lui tirant les cheveux. Il est apparemment coutumier du fait. La victime a dû être hospitalisée. Elle s'en tire avec des plaies, un traumatisme crânien, deux fractures au nez et à l'œil ainsi qu'une lèvre tuméfiée.

Auditionné par les forces de l'ordre, le mari violent a nié en déclarant ne pas avoir frappé sa femme. « *Elle a peut être fait une manigance. Et puis, elle est allée dans la chambre qui est très encombrée par des colis. Et comme il n'y a pas de lumière, elle est certainement tombée. Elle jacte souvent pour rien... Mais si elle est bien avec moi, je reste avec elle avec plaisir* ». Il a maladroitement tenté de se justifier le prévenu lors de son procès.

Et d'ajouter : « *Je réagis tout le temps bien avec ma femme. Je lui offre même des cadeaux. Je ne l'ai pas frappée* ». D'après lui, sa femme le harcelerai même car il n'a ni papiers, ni emploi. « *Elle me*



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné un homme à deux ans de prison dont six mois avec sursis pour violences conjugales.

met la pression car je n'ai pas de travail, comme je n'ai pas de papiers. Je suis en France depuis 6 ans et je suis sous OQTF [Obligation de quitter le territoire français] », poursuit-il face aux magistrats.

Sa femme, également entendue par la police, a livré une toute autre version. « *Il parle avec d'autres filles. Le matin, je l'ai sur-*

pris. Je lui ai dit que je ne voulais pas de ça. Ça ne me plaît pas. Je lui ai dit qu'on allait arrêter définitivement. Mais ça lui a pas plu de partir », des propos rapportés par nos confrères. Finalement, le mari a bien été reconnu coupable de violences conjugales.

Après la délibération des juges, il a donc écopé de deux ans de pri-

son, dont six mois avec sursis et sera incarcéré pour la partie ferme de la peine. En outre, il est également condamné à une interdiction de contact avec sa femme et leur enfant de 2 ans, pendant trois ans. « *Un enfant qu'il n'a d'ailleurs reconnu qu'au bout de 12 mois. Une interdiction définitive du territoire français a été ajoutée à la peine* », conclut le média local. ■

GUYANCOURT

Absent lors de son audience, un homme est condamné à 15 mois de prison pour des violences conjugales

Un homme qui a déclaré à sa victime « ne pas avoir le temps d'être jugé » a été condamné à 15 mois de prison pour des violences et du harcèlement infligés à son ex-conjointe.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le jeudi 13 novembre, un homme de 23 ans a été condamné par le tribunal de Versailles à une peine

de prison ferme pour des violences commises sur son ex-conjointe, entre le 1^{er} janvier et le 27 juillet

2025, à Guyancourt. Le prévenu, qui ne s'est même pas présenté à son procès, a probablement aggravé son cas par cette absence.

Il a envoyé un mail à son ex-compagne quelques jours plus tôt expliquant qu'il « *n'avait pas le temps d'être jugé* », rapportent nos confrères de 78actu. Malgré un casier judiciaire vierge, il comparaissait pour plusieurs faits : violences, menaces de mort, appels téléphoniques malveillants et harcèlement.

« Il m'attendait à la sortie, j'avais le droit à des crises »

Quant à la victime, présente elle au procès, elle a longuement décrit la situation infernale qu'il lui faisait vivre depuis plusieurs mois. Ce couple, qui menait une idylle depuis six mois, s'était séparé au début de l'année 2025. Les violences avaient débuté le 1^{er} janvier de cette année, lors d'un événe-

ment au cours duquel le jeune homme l'avait empêchée de sortir de son appartement en cachant ses clés, tout en lui provoquant des hématomes sur le bras gauche.

« *Quand j'étais au travail, il m'appelait en permanence. Si je ne répondais pas, ça voulait dire que je me tapais un de mes collègues. Il m'attendait à la sortie, j'avais le droit à des crises. Aujourd'hui, je ne sors plus toute seule de la maison, juste avec ma mère ou mes grands-parents. Je veux que justice soit rendue* », rapporte 78actu, citant les propos de la victime tenus à la barre.

Après leur séparation, le prévenu a poursuivi son harcèlement. « *Les 274 mails envoyés entre le 16 et le 19 juillet 2025 sont là pour en témoigner. Et les mots employés ne sont pas très doux, pour ne pas dire haineux : « Cotise pour ta mort », ; « Économise pour ton cercueil en or »* », poursuit le média local.

Les violences ont continué le 24 juin, lorsque la victime et son ex se sont croisés en bas de chez lui : il lui a alors donné plusieurs gifles. Épuisée par cette situation, elle a

déposé trois plaintes, les 6 janvier, 24 juin, et 28 juillet 2025. « *Une situation d'autant plus difficile à gérer pour la jeune femme qu'elle était enceinte de lui au moment des faits* », complète 78actu.

« *Il n'a pas conscience de la violence de ses propos. Il pense qu'on peut frapper le matin, être amoureux l'après-midi et que la victime doit passer à autre chose* », a dénoncé le procureur de la République, regrettant l'absence du prévenu.

Et d'ajouter : « *C'est une violation du contrôle judiciaire. On ne sait pas s'il est en mesure de passer à autre chose, de s'excuser. Je ne sais pas qui il est. J'attendais beaucoup de cette audience. Je voulais proposer une peine raisonnable en termes de risque. Mais là, ce qui me paraît cohérent, c'est une peine de 12 mois de prison ferme avec un mandat d'arrêt* », retranscrit 78actu.

Finalement, le tribunal s'est montré encore plus sévère en prononçant à l'encontre du prévenu une peine de 15 mois de prison avec mandat d'arrêt. Il a également l'interdiction d'entrer en contact avec la victime pendant trois ans. ■



Le tribunal a condamné, le 13 novembre, un homme auteur de violences et de harcèlement envers son ex-compagne.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

MUAY THAI

Ce Pisciacais est monté sur le toit de l'Europe

Keren Otumu Isafamba, licencié au club de Poissy Mthp Muay Thaï, a décroché le titre de champion d'Europe dans la catégorie des Pro-Am -67kg lors des championnats d'Europe de Muay Thaï organisés à Séville du 6 au 9 novembre.

Les jeunes licenciés du club de Poissy Mthp Muay Thaï ont reçu une visite toute particulière lors de leur entraînement, la semaine dernière : Keren Otumu Isafamba est venu leur présenter sa ceinture de champion d'Europe Pro-Am -67kg, qu'il a remporté quelques jours plus tôt.

En effet, le Pisciacais s'est hissé sur le toit de l'Europe alors qu'il représentait les couleurs de l'Équipe de France à l'occasion des Championnats d'Europe de Muay Thaï, qui se déroulaient du côté de Séville en Espagne, du 6 au 9 novembre. Un titre continental qui récompense son travail et celui de son entraîneur, Nabil Benrahla, et qui prouve que Poissy reste une pépinière à champions, peu importe la discipline. ■



Keren Otumu Isafamba après sa victoire lors des championnats d'Europe de Séville.

BASKET-BALL

NM1 : Poissy retombe dans ses travers

Les Jaunes et Bleus se sont inclinés à domicile face à Angers, le vendredi 14 novembre dernier à l'occasion de la 12^{ème} journée de NM1. Ils pointent désormais à la 12^{ème} place de la poule A.



Les 16 points de Lathaniel Bastian n'ont pas suffi pour permettre aux Pisciacais de s'imposer le week-end dernier.

VOLLEY-BALL

Le CAJVB dompte Amiens

Les Corsaires se sont imposés samedi dernier face au Amiens Métropole Volley (1-3), pour le compte de la 8^{ème} journée de championnat Élite.

Défaites à domicile deux semaines plus tôt, les joueurs de l'Entente Conflans-André-Jouy retrouvaient le chemin de la compétition le week-end dernier, devant leurs supporters au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine. Face à Amiens, bon dernier du classement, la victoire était impérative pour se remettre sur les rails. Mais au coup d'envoi, tout ne s'est pas passé comme prévu.

Une victoire impérative

En effet, le premier set a tourné à l'avantage des locaux (25-20), avant que les Corsaires ne mettent finalement les voiles : en remportant les manches suivantes 20-25, 21-25, et 25-27, les Yvelinois ont fait le plein de points et se hissent à la 7^{ème} place de la poule A du championnat Élite, avant de recevoir Arles ce samedi 2 novembre. ■

5 petits points. Voilà ce qui manquait aux joueurs du Poissy Basket pour éviter une énième défaite, vendredi dernier face à Angers. On espérait pourtant que les Jaunes et Bleus se lancent enfin dans une spirale positive, après leur victoire face au Pôle France le 7 novembre dernier.

Match crucial vendredi

Mais c'était sans compter sur une équipe angevine joueuse, avec un Junior Ouattara inspiré (21 points inscrits). Derrière au score à la mi-temps après avoir perdu les deux premières périodes, les Pisciacais se sont pourtant rebellés au retour des vestiaires, prenant les devants lors des deux derniers quart-temps (22-18, 18-15). Mais rien n'y fait : les Jaunes et Bleus se sont finalement inclinés (79-84) pour la 10^{ème} fois en 12 matches cette saison. La rencontre face à Vitry, concurrent direct pour le maintien, sera une bonne occasion de rebondir lors de leur affrontement de ce vendredi, car la semaine suivante, c'est Lorient, 2^{ème} de la poule A de NM1, qui se dressera sur le chemin des Yvelinois. ■

COURSE A PIED

Le Cross National des Mureaux souffle ses 70 bougies

De nombreuses animations sportives seront proposées au parc de Bécheville du 20 au 26 novembre, autour de la célèbre course qui se tiendra le dimanche.

Le Cross National des Mureaux fête cette année ses 70 ans ! Créée en 1955 en hommage à Pierre Lefaucheux, cette compétition s'est peu à peu imposée comme l'un des rendez-vous majeurs de la course à pied en Île-de-France. Pour marquer l'événement, la Ville des Mureaux organise une semaine d'épreuves et d'animations sportives au parc de Bécheville, du 20 au 26 novembre.

Le temps fort aura lieu dimanche 23 novembre, avec le Cross national et ses quatorze courses ouvertes à tous, coureurs licenciés ou non. La journée débutera dès 9h avec la tradi-

tionnelle course populaire déguisée, longue de 5,3 km. Les fonds récoltés seront reversés à l'association A+ dans le D+, qui permet à des jeunes en situation de handicap de participer à de grands événements sportifs comme le marathon de Paris.

Tout au long de la journée, les jeunes sapeurs-pompiers animeront des ateliers autour de la prévention des risques domestiques et proposeront un défi chronométré d'habillage en tenue de feu. Une belle occasion de mêler sport, solidarité et esprit de fête autour d'un événement historique pour la commune. ■



La course se tiendra le dimanche 23 novembre.

ESCRIME

Fleuret : un Yvelinois en bronze sur le circuit national junior

Malo Anatrella, du Cercle d'escrime Orgeval Villennes, se hisse à la 7^{ème} place du classement national et pourrait bien participer à la prochaine coupe du monde de fleuret junior en Slovaquie.

Licencié au sein du Cercle d'escrime Orgeval Villennes, Malo Anatrella a brillé par sa performance au circuit national de fleuret organisé à Hénin Beaumont, le week-end dernier. L'Yvelinois a terminé sur le podium en obtenant une médaille de bronze suite à ses combats. Une suite logique : l'année dernière, il avait déjà remporté le bronze lors des Cham-

pionnats de France cadets d'escrime, déjà à Hénin Beaumont

Grâce à cette performance, Malo Anatrella se hisse à la 7^{ème} place du classement national dans sa catégorie, et aura une chance d'être sélectionné pour la prochaine coupe du monde de fleuret junior qui aura lieu la semaine prochaine en Slovaquie. ■

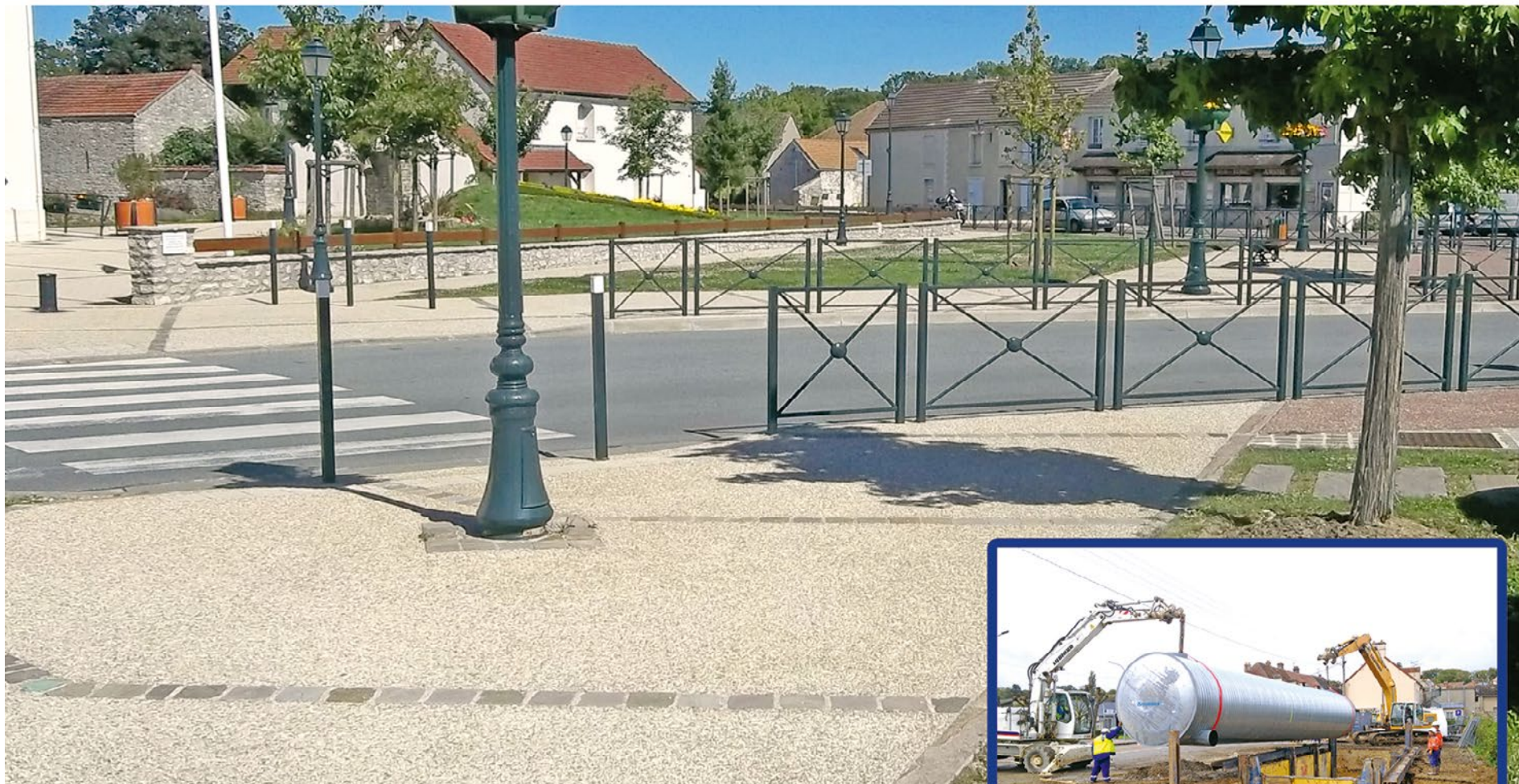


Le licencié du Cercle d'escrime Orgeval Villennes (tout à droite) remporte le bronze pour la deuxième année d'affilée.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

« Vous n'êtes pas là pour entendre des discours ». La maire de Plaisir et vice-présidente du Conseil départemental, Joséphine Kollmannsberger, annonce tout de suite la couleur au 350 collégiens issus de 13 établissements yvelinois. En effet, au théâtre de Poissy, les discours sont là pour être déclamés. Mais pas n'importe lesquels. Il s'agit de textes de personnalités politiques françaises marquantes comme Georges Clémenceau, Louise Weiss ou des panthéonisés comme Simone Veil et Robert Badinter, une véritable traversée du XX^{ème} siècle de 1914 à 1991.

« Ils sont tous en lien avec le programme de 3^{ème}. C'est comme un cours d'Histoire vivant » assure Hélène Caulier, chef de projet au sein d'Histoire de Lire, l'association qui a coconstruit cet événement avec le Département. Les 13 adolescents s'étaient préparés avec leur professeur avant la date fatidique

POISSY

Quand la jeunesse s'approprie des discours historiques

Plus de 350 collégiens étaient réunis au théâtre de Poissy le 12 novembre. Une dizaine d'entre eux a prononcé les discours de figures illustres de la République française comme Aristide Briand et Robert Badinter. Un moyen de s'approprier et de comprendre notre histoire nationale.

■ AURELIEN BAYARD



Les élèves de 3^{ème} étaient aidés par le comédien Maxime d'Aboville pour réciter les discours historiques.

du 12 novembre, et même parfois en solo. « Je me suis aussi entraîné ce week-end chez moi » avoue Iman, originaire de Conflans-Sainte-Honorine. Cela leur a permis de mieux appréhender le poids des mots et le regard du public. « Se retrouver devant tout ce monde, c'est la panique de ma life » concède Raphaël, de Carrières-sous-Poissy.

Par ailleurs, le but n'était pas de réciter ces discours « bêtement » mais de comprendre aussi leurs enjeux. Pour

cela, Loris Chavanette, historien spécialiste de la Révolution française – qui apportait en plus une touche locale puisqu'il a passé les dix premières années de sa vie à Poissy – était présent sur l'estrade pour s'acquitter de cette tâche. Par exemple, lorsqu'Aristide Briand débuta sa longue tirade lors de l'assemblée de la Société des Nations en 1929, l'ancien ministre de l'Europe et des Affaires étrangères était encore marqué par la boucherie de la Première guerre mondiale (13 millions de

morts au total) et souhaitait à tout prix préserver la paix.

Les collégiens bénéficiaient d'un autre soutien de poids en la personne de Maxime D'Aboville, double récipiendaire d'un Molière du comédien (2015 et 2022). « Moins vite », « plus d'intensité sur le dernier mot », il prodiguait à chacun ses conseils pour que leur performance s'approche de la perfection. « C'était très bien, analyse le comédien à la fin de tous les passages. Ils ont tous pris cela à cœur alors qu'ils ne disposaient pas des mêmes capacités de départ ». Après leurs passages, Iman et Raphaël semblaient particulièrement satisfaits. L'un comme l'autre étaient ravis de leur prestation et d'avoir pu représenter leur collège et leur ville.

« C'était une occasion parfaite d'être sensibilisé aux valeurs de citoyenneté et d'engagement, en ce 12 novembre, entre deux dates marquantes » résume Aurélie Bollaert, chargé de projet au sein du service culturel du Département. Cet événement s'inscrivait dans le programme « Citoyenneté », que l'instance présidée par Pierre Bédier déploie depuis 2024. Le prochain atelier s'attaquera à la liberté d'expression et les dessins de presse avec « Dessins & Liberté », lors duquel le caricaturiste Plantu interviendra. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Science et théâtre ne font qu'un au Parc aux étoiles

La pièce « Les Femmes de Génie sont rares ? » sera jouée par la Comédie des ondes ce dimanche 23 novembre au Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine.

Une question provocante pour une pièce réjouissante et émouvante, qui traite des questions du genre et de la création. Le spectacle « Les femmes de génie sont rares ? » met en scène Marie Curie, Ada Lovelace et Émilie du Châtelet. Trois femmes qui ont marqué la science.

Ces trois destinées, ces trois pionnières sont alors présentées par une femme et un homme d'aujourd'hui qui font revivre le souvenir de ces femmes de science, évoquant leurs parcours, leurs partenaires et leurs vies : le spectacle de médiation scientifique, créé et joué par la Comédie des ondes, est à découvrir ce dimanche 23 octobre du côté du Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine, sous les coups de 14h.

Les billets sont proposés à un tarif allant de 6 à 12 euros sur la billetterie en ligne du Parc aux étoiles (billetterie-pae.gpseo.fr). ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Une journée de jeux pour lever les yeux des écrans

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine organise la troisième édition, ce samedi dans plusieurs lieux de la commune, de son Grand Jeu qui mêle activités pour toute la famille et sensibilisation aux dangers de l'exposition prolongée aux écrans.



Plus de 650 personnes se sont prêtées au jeu l'année dernière.

Après le succès des deux premières éditions, la Ville remet ça ! Les Conflanaïses et Conflanaïses ont rendez-vous ce dimanche 22 novembre à l'occasion de la troisième édition du Grand Jeu sans écran. L'idée ? Mettre de côté son smartphone pour profiter d'une journée pleine d'activités, avec escape game, jeux de société, sport, activités manuelles et artistiques... mais pas que.

Si la salle des fêtes aura en son sein bon nombre d'activités ludiques, on y trouvera aussi une fresque des écrans et des stands d'information et de conseils sur notre rapport aux écrans, sans diabolisation. Une orthophoniste sera présente, par exemple, pour aborder le rapport entre écrans et développement du langage chez les plus jeunes. Pendant ce temps, sur la place Auguste Romagné, l'association conflanaïse PLMC Multisports proposera des animations sportives, tandis qu'à la médiathèque, des séances de massage parents/bébés seront proposées. Pour plus d'informations sur le programme de l'événement, rendez-vous sur le site internet de la municipalité (conflans-sainte-honorine.fr). ■

POISSY

Une figure mythique de la danse contemporaine au Théâtre

Carolyn Carlson sera au Théâtre de Poissy, le mardi 25 novembre prochain, pour présenter des pièces phares de son répertoire au public.

Elle a chorégraphié une centaine de pièces, dont un grand nombre constituent des pages majeures de l'histoire de la danse. Son travail a influencé plusieurs générations de danseurs, dont ses fidèles compagnons, qui interpréteront des pièces phares de son répertoire : Carolyn Carlson sera au Théâtre de Poissy, le mardi 25 novembre prochain, pour présenter *Islands* au public pisciaçais

avec quatre courtes pièces en solo, poèmes visuels explorant les thèmes de la nature ou de la condition humaine. Ils puisent leur inspiration dans les arts visuels, mais aussi dans les pays de cœur de la chorégraphe, la Finlande de ses ancêtres, la France où elle a construit sa carrière, et le Japon qu'elle admire. Pour prendre vos billets (de 12 à 33 euros), cela se passe sur www.theatre-poissy.fr. ■

VALLEE DE SEINE

Deux cabarets en Vallée de Seine le 22 novembre

Le samedi 22 novembre, l'espace Marcelle Cuche de Vaux-sur-Seine se transformera en véritable cabaret parisien pour accueillir le spectacle *Paris Paillettes*. Une soirée portée par quatre danseuses, une chanteuse et un chanteur, dans une ambiance qui s'annonce festive. D'ailleurs, ce soir-là, la ville

de Chanteloup-les-Vignes fait, elle aussi, son cabaret ! Le Phénix accueillera en effet, dès 21h, de la magie, de la danse, des acrobaties et des numéros plus spectaculaires les uns que les autres. Attention, les réservations sont obligatoires pour les deux événements. À vous, désormais, de faire votre choix ! ■

JEUX

SUDOKU :
niveau facile

3		2		7	5	6		
9			3	6		2		
	6		9		8	7	1	3
	3	1	2	9				7
7	9	6		8	1			2
	5			3	7		6	1
	4	3		1	9	5		
		5	8		3	1		
1	7			2	3	4		

3			4				9	
9		6	1				5	
	7	8		9	6		1	2
	9			4			3	
					9	8		1
6	3	2		1	8		4	
			9			1		4
2	4	7	6	3	1			
		9			4	2	7	3

	3	2	5					
6		4	7	3	2		9	
5	1		9		6	3	2	8
		1		9	4			
8	5		6	2		4	7	9
4	9		3		5			2
	2		4	8			6	
3	6	9	2	5		1	8	4
7	4		1	6				5

SUDOKU :
niveau moyen

		8		5	2		6	
		9			7			8
	3					5	9	
	6	3		9	5			
2		1	3				5	4
9								6
1	9	7			6		8	3
			8	1	9			5
5				3		1	9	

7	5		8	6			4	
		2	1	5		8		
	8				2	5		
				1				6
1		3				2	5	
6		5	3	7				
2			5			6	9	
	6			8			2	5
1		9						

	3		5			7		
		9		4				
5	7	8		3		9	1	
				9	1			8
9	5	2	4			1	6	
1	8			5			9	7
		4		9		6		2
		7		6	1	5		
6	5			4	8			

SUDOKU :
niveau difficile

	2	3	5			9		
	7			9	1			
		9		2			3	
					8		7	9
			4	7		3		
	5	7		3				4
4			7					
3					7			
7	8			6		9	1	

				1		4	3	
1	5		4	8	9			2
		4		5	1			
			3			9		
2							7	
						5	2	
5				3				1
9	1	5		6				

6					5	7		
		3				1	9	
8			9		5			
				2				9
		6	8			2		
		2						4
	6				2	3		
			7	9			1	5
		1			9			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 459 du 12 novembre 2025 :

niveau facile

1	2	4	8	5	6	9	3	7
3	8	9	7	2	1	5	4	6
5	7	6	3	9	4	1	8	2
9	6	1	4	3	2	7	5	8
8	5	3	1	7	9	2	6	4
2	4	7	6	8	5	3	9	1
4	3	2	9	1	8	6	7	5
6	9	5	2	4	7	8	1	3
7	1	8	5	6	3	4	2	9

5	1	7	2	4	8	3	9	6
9	6	3	1	7	5	8	2	4
4	8	2	3	9	6	1	5	7
7	4	6	5	2	3	9	1	8
3	9	1	4	8	7	5	6	2
2	5	8	6	1	9	7	4	3
8	7	5	9	6	2	4	3	1
6	3	4	8	5	1	2	7	9
1	2	9	7	3	4	6	8	5

7	9	1	2	3	6	4	5	8
3	5	4	1	8	7	2	9	6
8	6	2	9	5	4	1	3	7
9	2	5	6	7	1	8	4	3
1	7	8	3	4	5	6	2	9
4	3	6	8	9	2	7	1	5
5	8	7	4	1	3	9	6	2
6	1	9	5	2	8	3	7	4
2	4	3	7	6	9	5	8	1

niveau moyen

6	4	8	7	3	1	9	5	2
9	7	3	4	5	2	6	8	1
1	5	2	6	8	9	7	4	3
2	6	5	3	7	8	1	9	4
4	9	7	1	6	5	3	2	8
8	3	1	2	9	4	5	7	6
7	2	4	9	1	3	8	6	5
3	8	6	5	2	7	4	1	9
5	1	9	8	4	6	2	3	7

4	2	3	6	9	1	7	8	5
6	7	5	2	4	8	3	1	9
8	1	9	3	5	7	4	6	2
9	8	6	7	1	4	5	2	3
5	3	2	8	6	9	1	4	7
7	4	1	5	3	2	8	9	6
1	5	4	9	7	6	2	3	8
3	9	8	1	2	5	6	7	4
2	6	7	4	8	3	9	5	1

6	8	2	1	9	3	4	7	5
3	7	4	6	5	8	2	9	1
9	5	1	2	7	4	3	6	8
4	6	7	3	1	2	8	5	9
5	9	8	4	6	7	1	2	3
1	2	3	9	8	5	6	4	7
7	3	6	5	2	1	9	8	4
8	4	9	7	3	6	5	1	2
2	1	5	8	4	9	7	3	6

niveau difficile

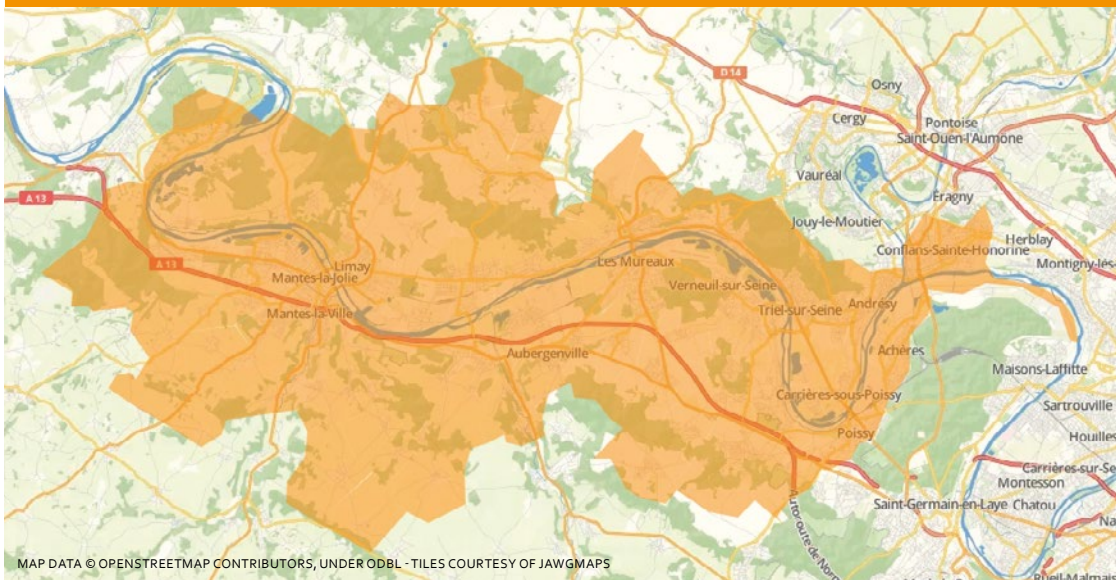
3	8	5	4	1	9	6	2	7
6	2	7	8	3	5	1	4	9
1	9	4	7	6	2	8	3	5
7	4	2	6	8	1	5	9	3
9	3	8	5	2	4	7	6	1
5	6	1	9	7	3	2	8	4
4	1	9	2	5	8	3	7	6
8	5	6	3	9	7	4	1	2
2	7	3	1	4	6	9	5	8

9	6	1	2	4	7	8	5	3
7	4	5	3	8	1	2	9	6
8	3	2	9	6	5	7	1	4
3	9	8	1	2	4	6	7	5
5	7	6	8	9	3	4	2	1
1	2	4	5	7	6	3	8	9
6	8	7	4	5	9	1	3	2
2	5	3	6	1	8	9	4	7
4	1	9	7	3	2	5	6	8

5	4	6	7	9	1	3	2	8
8	2	7	5	6	3	1	9	4
9	3	1	2	4	8	5	7	6
6	9	5	8	2	7	4	3	1
4	8	3	1	5	9	2	6	7
1	7	2	4	3	6	8	5	9
2	1	9	3	7	4	6	8	5
3	6	4	9	8	5	7	1	2
7	5	8	6	1	2	9	4	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en
page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset
Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Domaine départemental de Madame Élisabeth

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES VOUS INVITE AU

Comptoir de Noël

Vendredi
28 novembre
de 17h à 22h

Samedi
29 novembre
de 14h à 22h

Dimanche
30 novembre
de 10h à 19h

**Entrée
gratuite**

+ de 110 exposants !

Animations et ateliers pour toute la famille
Restauration sur place (payante)



73 avenue de Paris, Versailles
+ d'infos : yvelines-infos.fr



Yvelines
Le Département